

**Comité du 3e arrondissement de Paris de la
Fédération Nationale des Anciens Combattants
en Algérie, Maroc et Tunisie
(F.N.A.C.A)**

**2022 DAC 362
SIMPA 25221 ; 2022_03669
SIRET : 5351520110016**

**1. PRÉSENTATION JURIDIQUE DE
L'ASSOCIATION**

- **Nom :** Comité du 3e arrondissement de Paris de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie (F.N.A.C.A)
- **Adresse :** 18 rue de Rambuteau 75003 Paris
- **Président :** Jean-Pierre LECLERC
- **Vice-président :** Pierre BOURGEOIS
- **Secrétaire :** Pierre TEMPORAL
- **Trésorier :** Marc ROSENTAUB

Objet : Cette association a pour but d'entretenir et de renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, Tunisie, et Maroc ; de leur permettre, par une action concertée, d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux ; de travailler en faveur de la Paix, notamment par la commémoration annuelle du 19 mars 1962 (fin de la Guerre d'Algérie) ; d'œuvrer pour toute initiative sociale qui pourrait lui être confiée.

- **Date de dépôt des statuts :** 1964 ; modification du siège social en 1997 et modification du titre en 1984.
- **L'association est-elle liée conventionnellement à la Ville :** non

**2. PRESENTATION FINANCIERE DE
L'ASSOCIATION**

Analyse de la situation financière de l'association

Cette association établit ses comptes du 1er septembre au 31 août de chaque année.

	2020/2021	2019/2020	2018/2019
En euros	1	0	9
Total des produits	3 105,00 €	3 396,66 €	2 053,67 €

Total des charges	3 045,65 €	3 097,02 €	2 053,67 €
Résultat	59,35 €	299,64 €	0 €

En euros	2020/2021	2019/2020	2018/2019
Trésorerie	1 308 €	1 249 €	1 446 €
Trésorerie en jours	157	147	257

Analyse financière de la demande de subvention

- Coût de l'action à subventionner : 3 100 €
- Montant de la subvention sollicitée : 1 000 €
- Montant de la subvention proposée : 1 000 €
- Compte d'emploi : provision Mémoire

Le budget prévisionnel 2022 :

Cotisations	1 800 €
Dons des adhérents	300 €
Subvention demandée Ville de Paris	1 000 €
TOTAL DES PRODUITS	3 100 €

Fournitures diverses	100 €
Fournitures photocopies	42 €
Calendriers Ancien Algérie	35 €
Déplacements et réceptions	250 €
Plaques funéraires, fleurs	200 €
Affranchissements (600 timbres)	432 €
Colloques, congrès	150 €
Téléphone, internet	40 €
Page Paris Ancien Algérie	63 €
Assurances	155 €
Abonnement Souvenir français	25 €
Cotisations versées Comité Paris	1 608 €
TOTAL DES CHARGES	3 100 €

Subventions antérieures :

2018 : 1 100 €
2019 : 1 100 €
2020 : 1 100 €
2021 : 1 100 €

3 – Modalités de contrôle d'utilisation de la subvention

- contrôle du bien fondé et dimensionnement de la subvention **oui**
- passation d'une convention : non
- objet de la subvention : fonctionnement
- modalités de versement : en 1 fois
- contrôle *a posteriori* : l'association présentera les comptes et le bilan d'activités de l'exercice subventionné (2022).